

LECONTE DE LISLE

ŒUVRES COMPLÈTES

Édition critique publiée par Edgard PICH
Avec la collaboration de Georges PIRIS

Tome VI

Addenda, corrigenda,
répertoires



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

PRÉFACE

Il est d'usage, lors des publications d'œuvres complètes ou de correspondances, d'ajouter aux volumes déjà parus un volume supplémentaire : des données ont en effet pu être oubliées ou découvertes tardivement, lettres, variantes, fautes d'impression, précisions historiques... Le présent volume a d'abord été conçu sur ce modèle. Des lettres nouvelles ont été en effet découvertes, des publications perdues dans des revues peu diffusées, etc. Mais ces ajouts, on le verra ci-après, se sont révélés peu volumineux et très vite le champ de la recherche s'est développé d'une façon inattendue. Peu à peu l'idée s'est imposée de ne pas se borner à publier une série de textes imprimés ou manuscrits, mais de rendre compte de la nature de ces textes, des façons dont ils avaient été portés à la connaissance du public et en quelque sorte consommés. Dans une première analyse, il s'est agi de produits consommés sous la forme de la lecture silencieuse et individuelle. Mais nous nous sommes aperçus peu à peu que la consommation de ces textes ou le contexte où se plaçait cette consommation était infiniment plus complexe qu'il n'y paraissait d'abord et présentait un intérêt particulier. C'est la raison pour laquelle il ne s'agit ici pas seulement d'apporter quelques nuances à ce qui était déjà présenté dans les cinq volumes déjà publiés, mais de proposer en plus une vision renouvelée d'un phénomène qui engage la personnalité sociale et culturelle du même auteur ; en même temps de produire des considérations qui ouvrent de nouvelles perspectives sur l'ensemble des faits culturels d'une époque d'environ un siècle, de 1840 à 1940 environ. Entendons-nous ; il ne s'agit pas de faire état de toute la critique ou plutôt de la lecture critique des textes rapportés à la personne de l'auteur : ce travail est déjà fortement présent dans les apparats critiques qui accompagnent les textes de l'auteur dans les volumes déjà publiés, mais de référencer les cas où ces textes étaient ou sont encore proposés au public sous deux formes principalement : tout d'abord sous la forme de lectures ou de déclamations publiques ou devant des collectifs semi-publics. En second lieu ? il s'agit de

l'adjonction aux textes de la musique sous la forme de partitions et de l'exécution de ces partitions : on verra qu'il s'agit là d'une exploitation très importante de textes (plus de 600 partitions) à quoi il faudra ajouter l'exécution de ces partitions, ce qu'on ne peut faire complètement surtout que les techniques élaborées et utilisées après la mort de Leconte de Lisle (enregistrements, émissions radiophoniques, disques, et autres moyens électroniques) constituent un ensemble qui dépasse les dimensions des répertoires que nous pouvons constituer et porter à la connaissance du public, sans parler des analyses que l'on pourrait faire des documents répertoriés.

1

D'autre part, pour prendre les choses par le début et de façon qualitative (les imprimés), nous considérerons les discours d'escorte qui se répètent inlassablement dans les innombrables « Lagarde et Michard », qui accompagnent le plus souvent les modes de consommation des textes dont nous nous occupons ou qui sont mis en place, dans un assez grand nombre de cas par l'auteur lui-même. Ces discours se ramènent, comme tous les modes d'emploi, à un certain nombre de déclarations sommaires, où les critiques et les discussions sont assez brèves, parfois insignifiantes. Pour ce qui concerne le cas dont nous nous occupons, savoir le cas de Leconte de Lisle, à l'origine (la préface des *Poèmes antiques* de 1852, en faisant largement abstraction de ce qui a précédé) l'auteur affirme avec force qu'il s'agit de textes poétiques, c'est-à-dire, qui différeraient radicalement des textes en prose ou du langage en quelque sorte étrangers à la réalité présente, matérielle et sociale du poète et de ses lecteurs : l'exclusion de tout caractère utilitaire, une différence radicale avec le *sermo quotidianus*. On avait affaire à un autre univers, où l'auteur s'était retranché sans faire référence à lui-même, autotélique, « impersonnel », pour employer le terme consacré. L'auteur avait renoncé au roman, à l'histoire, à l'article de journal : s'il traduisait, il ne choisissait pratiquement que des textes si anciens qu'ils ne pouvaient avoir aucun rapport direct et immédiat avec le monde des usines et des fumées, des trains et des paquebots. Poétiques, c'est-à-dire d'où la prose (le langage ordinaire et utilitaire) était bannie. Une situation systématiquement en état d'exception, un vécu qui supposait une forme de mort au moins symbolique. Et donc la lecture comme expérience de la mort, en même temps dotée d'une réalité superlative puisqu'elle était la seule réalité qui fût incontestable et universelle (en

surplomb) comme la poésie baroque de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e l'avait proclamé fortement et bien des fois. On avait bien affaire aussi à une série d'ouvrages en prose (*Histoire populaire*¹ de...), mais où le qualificatif même de « populaire » était asséné dans chaque titre pour signifier l'écart par rapport à l'histoire proprement dite, à moins qu'il ne s'agisse de l'insignifiance même de l'événement, l'absurdité de tous les événements vécus, donc insignifiants, par opposition à ceux qui, bien que passés et dépassés, méritaient seuls l'attention.

Dans cette affirmation absolue et indiscutée, la personne même de l'auteur (et indirectement du lecteur) était effacée et même l'expérience qu'il proposait de ce qu'il avait écrit : une série de rébus indéchiffrables, le silence devenant la seule parole possible, la parole devenant silencieuse. Toute la préface des *Poèmes antiques* réduite à cette proposition : je ne parle(rai) pas ; ou encore : non pas je parle donc je suis (proposition romantique), mais « je » n'est que silence et la première personne, comme la seconde, fondues dans une troisième, faite de silence, au mieux référant à une situation tellement étrangère ou ancienne, qu'elle était sans référent véritable. Du coup, cette position ne laissait pas de poser problème. À Rennes, l'étudiant en droit avait fondé une revue et, comme n'importe quel écrivain sans génie, il tenait fortement à un succès plus que problématique. En 1845, à son retour définitif de l'île natale, il se présente, non sans raison, comme le seul spécialiste des techniques de publication à des mandataires fouriéristes. Assurément il profite de sa position pour glisser dans la revue et le journal dits « sociétaires » (fouriéristes) des poèmes qui le sont assez peu et qui se situent à une hauteur à laquelle les disciples du maître, pratiques, n'ont aucune envie, aucune idée, d'accéder. Mais, si cette expérience de l'absolu était arrivée à cette extrémité pour des raisons apparemment anecdotiques, les aléas de 1848 et des années qui allaient s'éc(r)ouler sous la botte du second Empereur, comme l'écrit Leconte de Lisle dans une lettre du 25 avril 1868 à Heredia : « ayant renoncé depuis 48 à toute polémique, et n'ayant dans aucun cas et en aucune façon l'intention de rentrer dans la vie active. » Renonciation qui mérite d'être interrogée plus précisément, questions qui ont été posées à foison (Sartre et des dizaines d'autres...) et auxquelles les réponses sont

¹ Pas socialiste, pas une référence proprement politique, comme il y en a tant pendant cette époque.